

La santé adaptée au budget étudiant

Petit budget oblige, bon nombre de jeunes rechignent à aller chez le médecin quand ils sont malades. Les services de santé universitaire sont là pour leur offrir des soins à moindre de coût.

L' accès aux soins est une véritable problématique pour les jeunes. Alors que sept Français sur dix ont déjà renoncé à se soigner, 88 % de ces laissés-pour-compte ont entre 18 et 24 ans, selon un sondage BVA paru en 2018 pour la Fondation April. Et les difficultés financières arrivent en bonne place parmi les raisons qui incitent les étudiants à repousser la consultation d'un docteur...

Des consultations gratuites

Pour répondre aux besoins médicaux de la population étudiante, chaque faculté dispose pourtant d'un service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPS). Le premier avantage est évidemment la proximité mais plus encore le coût ! Ces structures proposent en effet

des bilans de santé gratuits à destination des étudiants. Si vous n'avez pas reçu de convocation pour en profiter, n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour réaliser ce check-up.

Sans être systématiques, de nombreux services de santé universitaire proposent également des consultations gratuites dédiées à la contraception, la diététique, la psychologie, la relaxation, la sophrologie, la tabacologie ou encore aux vaccinations et dépistages. De même, il arrive souvent que cette structure soit en lien avec le bureau d'aide psychologique universitaire, ce qui permet d'accéder gratuitement à des consultations de psychothérapie et de psychiatrie dans des villes comme Paris, Marseille ou Lille. Enfin, les SUMPS accompagnent les étudiants atteints d'un handicap temporaire ou permanent et sont notamment là pour déterminer les aménagements d'études et d'examen nécessaires.

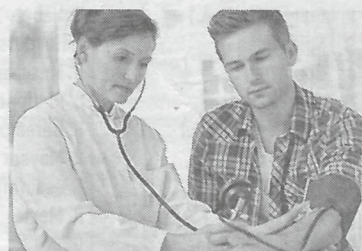
Des centres médicaux dédiés

Si les visites médicales préventives sont évidemment très utiles, elles ne remplacent pas

un rendez-vous chez le médecin traitant en cas de maladie. Heureusement, près de la moitié des SUMPS sont aussi des centres de santé médicaux et infirmiers !

Dans ce cadre, ils offrent aux étudiants une prise en charge de premier niveau comprenant des consultations de médecine générale, voire de médecine spécialisée. Au centre de santé des Saints-Pères, le premier à avoir ouvert à Paris en 2015, vous pouvez par exemple prendre rendez-vous avec un gynécologue ou un dentiste.

Un panel de prestations d'autant plus intéressant que les professionnels sont ici conventionnés et pratiquent le tiers payant. Les jeunes patients n'ont donc qu'à régler la part complémentaire non prise en charge par la Sécurité sociale, à savoir l'équivalent de 8,50 € pour une consultation chez le médecin traitant facturée 25 € (tarif Sécu). De quoi remonter le moral des 49 % d'étudiants qui ont déjà renoncé à consulter un généraliste, d'après l'enquête BVA !



Les campus universitaires comprennent un service santé dédié aux étudiants.
iStock / City Presse

Un accès aux soins amélioré

Tandis que le ministère a recensé plus de 2,7 millions d'inscriptions dans l'enseignement supérieur pour l'année 2018-2019 - un chiffre en constante progression ! -, on compte pour l'heure un peu moins d'une trentaine de services de santé universitaires constitués en centres de santé partout sur le territoire national.

Le SUMPPS de l'université de Lorraine propose par exemple des visites médicales, des conseils vaccinaux et des consultations avec des nutritionnistes, des gynécologues, des addictologues et autres psychologues.

ER 16/11/19